

AVIS DE COURSE

CORSAIRE J CUP 2023

Les 23, 24 et 25 JUIN à SAINT- MALO

GRADE 4 - Organisé par la SNBSM

SOCIÉTÉ NAUTIQUE de la BAIE DE SAINT-MALO

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs .trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV 2021-2024),
- 1.2 Les règlements fédéraux,
- 1.3 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du coucher du soleil et heure légale du lever du soleil,
- 1.4 Les Règlementations Spéciales Offshore (RSO) 2020-2021 catégorie 3.
- 1.5 Les règles de la Classe J80

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 12H00 le 1^{ER} JUIN 2023 au secrétariat de la SNBSM (Quai Bajoyer).
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles à la même date en version électronique à l'adresse www.snbsm.com et sur le Groupe WhatsApp « **CORSAIRE J CUP 2023** » sur lequel vous serez inscrit.

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse www.snbsm.com

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à :

- 4.1 Tous les J80 en règle avec leur autorité nationale,
Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
 - 4.2.1 Pour chaque concurrent
 - a. Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
ou
 - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou, pour les majeurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
 - c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

- 4.2.2 Pour les bateaux
- le certificat de jauge ou de rating valide
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
 - L'attestation d'assurance du bateau.
- 4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à **SNBSM - Quai du Bajoyer - 35400 – Saint-Malo**, ou bien s'inscrire en ligne sur le site internet www.snbsm.com
- 4.6 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER (*)

5.1 Les droits d'inscription sont de 150€ par équipage (par bateau)

(*) Ces droits incluent :

- Le grutage des bateaux, et le stationnement des remorques,
- Le stationnement dans le port des Sablons de Saint-Malo du vendredi 23 juin au dimanche 25 juin 2023,
- La Galette saucisses le vendredi soir à l'Atterrage,
- Le buffet des équipage le samedi soir à l'Atterrage
- le pot de l'amitié le à la remise des prix dimanche le 25 juin 2023.

6 PROGRAMME TYPE (*)

Vendredi 23 Juin :

- jusqu'à 14h00 : Confirmation des inscriptions à l' ATERRAGE, et grutage des bateaux
- à 14h30 : Briefing coureur
- à 15h30 : à disposition du Comité (pour émargement à vue) – Zone GRAND DODEHAL
- à 16h00 : 1^{er} signal d'avertissement - Courses à suivre ...
- Pas de signal d'avertissement après 18h30
- à 19h30 : Galettes-Saucisse à l'ATERRAGE

Samedi 24 Juin :

- à 9h30 : Briefing coureur
- à 10h30 : à disposition du Comité (pour émargement à vue) – Zone GRAND DODEHAL
- à 11h00 : 1^{er} signal d'avertissement - Courses à suivre ...
- Pas de signal d'avertissement après 17h00
- à 19h00 : Buffet des équipages à l'ATERRAGE

Dimanche 25 Juin :

- à 9h00 : à disposition du Comité (pour émargement à vue) – Zone GRAND DODEHAL
- à 9h30 : 1^{er} signal d'avertissement - Courses à suivre ...
- Pas de signal d'avertissement après 12h00
- à 13h30 : Grutage des bateaux
- à 16h30 : Remise des Prix et pot de l'amitié,

(*) Ces horaires sont indicatifs et seront précisés dans les instructions de course.

7 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

7.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

7.2 Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement,

7.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

8 LIEU

8.1 L'Annexe Zone de course fournit le plan du lieu de l'épreuve..

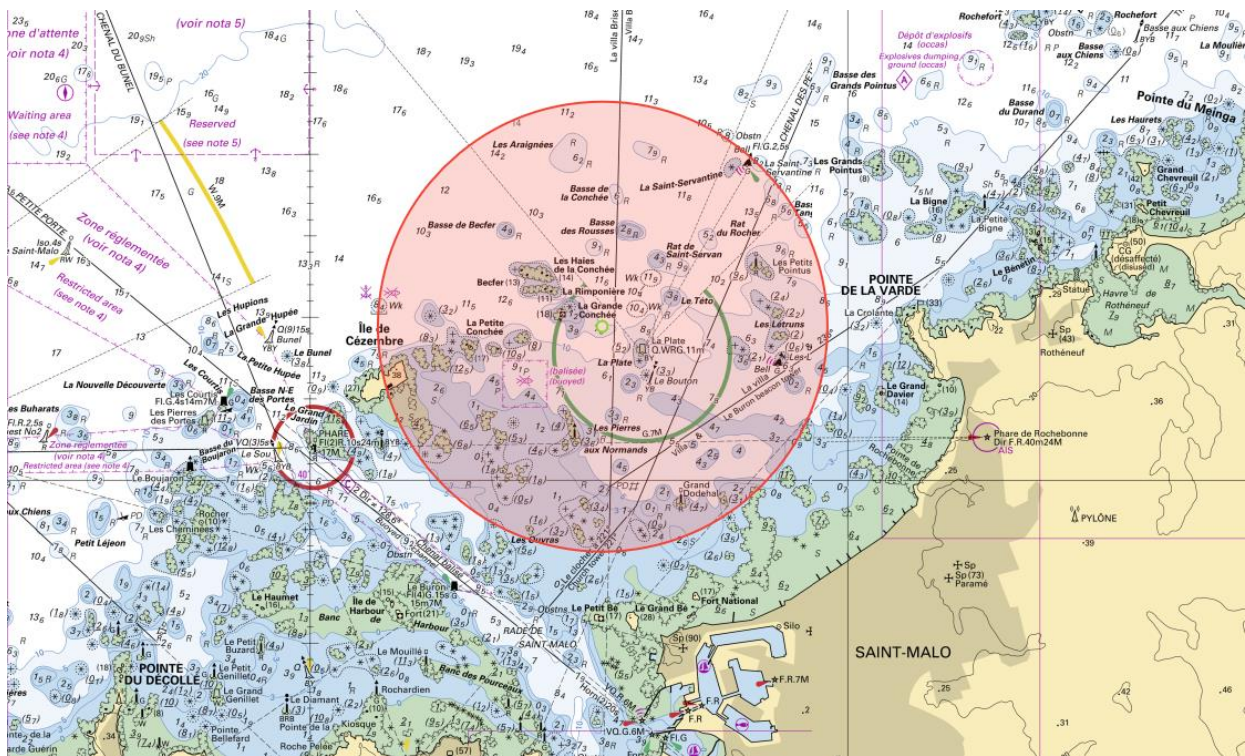
9 LES PARCOURS :

Les parcours proposés seront des parcours construits de type banane. Ils seront précisés dans les IC.

10 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

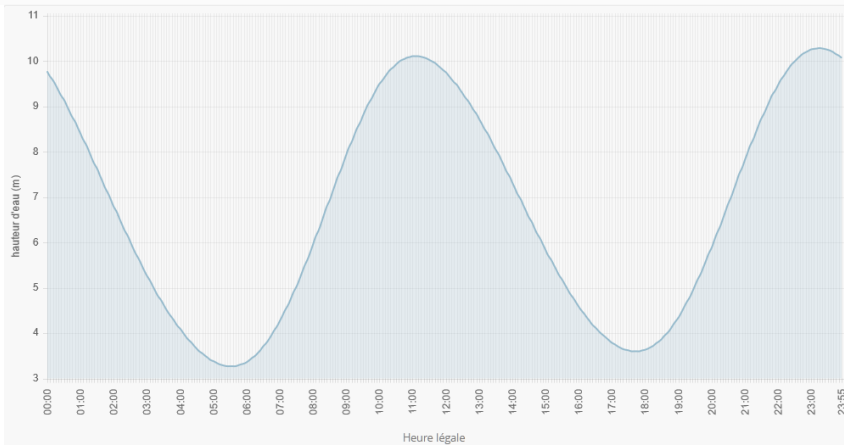
Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

ANNEXE ZONES DE COURSE



Marées à Saint-Malo (sources SHOM)

Vendredi 23 juin 2023				Samedi 24 juin 2023			Dimanche 25 juin 2023				
	Heure	Hauteur	Coefficient	Heure	Hauteur	Coefficient	Heure	Hauteur	Coefficient		
BM	05:31	3.27	---	BM	06:05	3.60	---	BM	06:41	3.92	
	PM	11:05	10.11	58	PM	11:42	9.76	53	PM	12:22	9.42
	BM	17:42	3.60	---	BM	18:17	3.94	---	BM	18:57	4.24
	PM	23:14	10.29	56	PM	23:52	9.90	50	---	---	---



Vous pouvez visualiser la hauteur d'eau à une heure donnée (option "Hauteur d'eau") ou les heures à partir d'un seuil (option "Seuil"). Cliquez sur le graphique pour placer votre ligne (maintenez le clic pour déplacer la ligne) ou entrez une valeur dans le champs suivant

Hauteur d'eau Seuil Aucun